

Tréteaux Nomades
13^{ème} Festival Itinérant des Arènes de Montmartre
Charte des spectacles diffusés dans le cadre des
Scènes ouvertes - 21 au 26 août 2012

1/ Les spectacles diffusés se joueront sur tréteaux de 4 mètres sur 3 mètres et de 80cm de hauteur (place Ste Marthe). Chaque spectacle doit donc pouvoir être joué sur ces plateaux. Le Mystère Bouffe mettra également à disposition 80 chaises pour le public et une loge pour les artistes.

2/ Une toile de fond est fournie par l'Organisateur ; les décors des spectacles doivent être succincts voire minimalistes. Temps de montage et de démontage : 10 min maximum.

3/ L'Organisateur met à disposition pour seul éclairage une rampe de lumière. Le spectacle ne doit donc pas comporter d'éclairage plus précis que celui fournit par une rampe.

4/ Le spectacle doit être acoustique ; il ne doit nécessiter aucune sonorisation. En aucun cas l'organisateur ne fournira de matériel sonore. La sonorisation est totalement interdite Place Ste Marthe.

5/ L'Organisateur mettra au service des compagnies un coordinateur des Scènes Ouvertes.

6/ Le spectacle doit être de courte durée ; de 50 minutes maximum.

7/ Prix des places : les représentations de la Place Sainte Marthe sont libres d'accès. Aucune billetterie d'aucune sorte ne saurait être appliquée ni par la Compagnie du Mystère Bouffe ni par les autres compagnies.

- La capacité de la Place Sainte Marthe est de 300 personnes dont 80 places assises.

8/ Rémunération : En aucun cas, la Compagnie du Mystère Bouffe ne versera de rémunération ou de défraiements quelconques aux compagnies et artistes des Scènes Ouvertes.

9/ Communication : Le plan de communication est assuré par la Compagnie du Mystère Bouffe (700 dossiers de presse envoyés par mail à la presse hebdomadaire, quotidienne, mensuelle, journaux gratuits, radios et télé ; **1.200 affiches** dans Paris et proche banlieue, impression et distribution de **25.000 tracts** ; **1.000 programmes** des Scènes Ouvertes, imprimés par la Mairie du 10^{ème} en N&B/A4, sont distribués dans le quartier).

10/ Les droits d'auteurs ne sont pas pris en charge (ils sont à la responsabilité de la compagnie).

11/ Le premier spectacle commence à 18h30 et le dernier doit se terminer à 21h30 sur la Place Sainte Marthe.

Merci d'adresser vos courriers (dossiers de presse, fiche technique, support visuels...) à :

Mariana Nunes - Chargée des Tréteaux Nomades
Cie du Mystère Bouffe
23 rue André Joineau
93310 Le Pré-Saint-Gervais
01 48 40 27 71 (bureaux)
production@mysterebouffe.com